Coupon d'inscription des Jeunes artistes (moins de 18 ans)

« Peintres aux Jardins du Loriot 15 août 2023»

Les amis des Jardins du Loriot

34, chemin du petit champ du pont

LA MANCELIERE

85190 VENANSAULT

Nom.....

Prénom.....

Adresse complète

….....….....….....
.....….....….....….....
.....….....….....….....
.....

Téléphone ….....

Adresse courriel ….....@.....

Site Internet.....

Je déclare accepter le règlement dans son intégralité

Fait à …..... Le ….....

Signature

Libeller ou faites libeller votre chèque de 5 € à l'ordre de « Les Amis des Jardins du Loriot » à retourner avec le présent bulletin à : Association les Amis des Jardins du Loriot. Il est possible de verser le montant à l'accueil le jour du concours

(Adresse postale ci-dessus).

Modalités d'inscription des jeunes artistes peintres concours et déroulement du concours

1 – Lieu de la manifestation, date et horaires :

Dans le parc des Jardins du Loriot ouvert aux visiteurs le 15 août de 10 heures à 19 heures.
Remise des Prix 17 h 30

2 – Thématique, supports, formes d'expression

Le jardin, les fleurs, les insectes, la nature, le paysage. Tous les formats et supports sont admis ainsi que toute forme d'expression artistique.

3 – Réalisation d'une œuvre «sur le motif »

Chaque artiste choisit un emplacement dans le parc pour peindre sur motif en public. Il peut également exposer quelques-unes de ses œuvres à côté de lui.

4 – Consignes sanitaires

Chaque participant et accompagnant est invité à prendre connaissances des consignes et recommandations sanitaires précisées sur le site les jardins du loriot :
https://www.jardinsduloriot.fr/37-informations-pratiques/340-consignes-sanitaires

5 – Accueil et installation

L'accueil des peintres se fait à partir de 9 heures 30 dans le barnum d'accueil situé 60, chemin de la tour, La Mancelière, Venansault.. Le peintre choisit son emplacement.

Les véhicules des accompagnants doivent être stationnés uniquement sur le grand parking des Jardins du Loriot (chemin de la Tour). Le peintre doit prévoir le nécessaire pour déplacer son matériel et ses œuvres (brouette, diable...) à l'intérieur du parc. Pour toutes les œuvres présentées par chaque artiste, les Jardins du Loriot déclinent toute responsabilité pour détérioration ou vol. L'exposant est invité à souscrire sa propre assurance.

6 – Participation des artistes

5 € par peintre. Si l'artiste est accompagné d'un adulte ce dernier acquittera un droit d'entrée réduit à 7 €.

Pour le repas de midi, chaque artiste et sa famille prévoient son pique-nique. Des tables seront dressées place des ogres (station n° 30) mais n'implique pas la nécessité de pique-niquer tous ensemble. Comme par le passé les artistes peuvent pique-niquer à proximité de leur motif.

Ce prix d'inscription au concours et droit d'entrée de la personne accompagnante incluent le une boisson.

3 Prix sont attribués dans le cadre du Prix Jeunesse. Ce sont les jeunes artistes qui une fois avoir accompli leur œuvre se réuniront pour évaluer les 3 œuvres jeunesse qu'ils apprécient le plus.

Tous les autres peintres reçoivent un cadeau pour leur participation.

L'association offre le verre de l'amitié à 18 heures à tous les artistes participants et leurs accompagnants.

Il n'est pas prévu de remboursement en cas d'intempérie mais un report sur l'année suivante.

7 – Vente d'œuvres

Les artistes ont la possibilité de présenter quelques-unes de leurs œuvres. La vente des œuvres est autorisée sous la seule responsabilité des parents de l'exposant. L'association ne demande aucun pourcentage.

8 – Les Prix 2023 Jeunesse

3 Prix Jeunesse seront attribués par un **vote des jeunes artistes concourants qui pourront recueillir l'avis du Jury Adultes si c'est nécessaire.**